# ProvMB Logo_clr

# FORMULAIRE DE DEMANDE

**Ce document est offert dans d’autres formats sur demande.**

Vous n’avez pas à fournir une lettre d’accompagnement, mais il se peut que nous vous demandions de présenter un curriculum vitæ, des références ou d’autres documents plus tard si nous poursuivons l’examen de votre candidature.

Le comité de sélection tiendra compte uniquement de l’information fournie dans le présent formulaire pour déterminer si une candidature sera retenue pour une évaluation plus approfondie.

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de l’annonce :** | 36740 |
| **Titre du poste** | Conseiller pédagogique  |
| **Ministères(s)** | Éducation |
| **Lieu(x)** | Winnipeg  |

## PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

**(INFORMATION OBLIGATOIRE)**

|  |  |
| --- | --- |
| Prénom :      | Nom de famille :       |
| No de téléphone :       | Courriel :       |
| Adresse :       | Ville :       |
| Province :       | Pays :       | Code postal :       |

[ ] Je travaille actuellement pour le gouvernement du Manitoba (poste à durée déterminée, à temps plein ou ministériel).

## PARTIE 2 : CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

**(INFORMATION OBLIGATOIRE)**

*Veuillez indiquer de quelle manière vous répondez à chaque critère de présélection établi pour ce poste, en donnant des exemples pertinents de votre expérience antérieure. Cette expérience peut comprendre des emplois, du travail bénévole et des études.* ***Votre réponse pour chaque critère de présélection ne doit pas dépasser 200 mots.*** *Des critères de sélection additionnels pourraient être examinés à un stade ultérieur pour les candidats choisis pour la prochaine étape du processus de sélection.*

|  |  |
| --- | --- |
| **CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION** | **Veuillez décrire comment vous répondez à chacun des critères de présélection, en donnant des exemples pertinents, au besoin.** ***Chaque réponse ne doit pas dépasser 200 mots avec l’exception du critère #2 d’où le maximum sera 400 mots.***  |
| 1. Expérience avec les programmes d’études du Manitoba, à plusieurs niveaux et programmes ou une combinaison de formation et d’expérience pourrait être considéré
 |       |
| 1. Expertise dans un ou plusieurs des domaines suivants : Sciences de la nature en jeune enfance et/ou à l’intermédiaire; services aux étudiants; pratiques pédagogiques telles que l’apprentissage par le jeu, l’apprentissage par projet, l’apprentissage par l’enquête; programmes d’études technologiques et de vie-carrière; l’enseignement et l’apprentissage dans des environnements virtuels; pratiques pédagogiques liées à la littératie et à l’apprentissage du français dans un milieu minoritaire; évaluation
 |       |
| 1. Vaste expérience avec la mise en œuvre de programmes d’études et de l’évaluation. Une combinaison de connaissance et expérience pourrait être considérée
 |       |
| 1. Expérience avec une diversité d’étudiants et de communautés culturelles, et la capacité d’appliquer les compétences culturelles requises pour intégrer des perspectives diverses
 |       |
| 1. Expérience dans la conception et la facilitation de séances d’apprentissage professionnel
 |       |

## PARTIE 3 : DÉCLARATION RELATIVE À L’ÉQUITÉ EN MATIÈRE D’EMPLOI

**(FACULTATIVE)**

*Le gouvernement du Manitoba reconnaît l’importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu’elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer s’ils font partie d’un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.*

[*Cliquez ici pour obtenir plus de détails sur la Politique d’équité en matière d’emploi.*](http://www.gov.mb.ca/csc/policyman/equity.html)

**Veuillez cocher les cases pertinentes. Vous pouvez cocher plus d’une case.**

[ ]  FEMMES

[ ]  AUTOCHTONES

[ ]  PERSONNES HANDICAPÉES

[ ]  MINORITÉS VISIBLES

## PARTIE 4 : DÉCLARATION RELATIVE À LA PRÉFÉRENCE ACCORDÉE AUX ANCIENS COMBATTANTS

**(FACULTATIVE)**

*Le statut d’ancien combattant est pris en considération dans tous les concours où cela est jugé être dans l’intérêt public. Cette déclaration est facultative.*

[*Cliquez ici pour obtenir plus de détails sur la politique sur le traitement préférentiel des anciens combattants.*](http://www.manitoba.ca/csc/policyman/veterans.html)

[ ]  Je déclare avoir le statut d’ancien combattant.

## PARTIE 5 : DÉCLARATION DU DEMANDEUR

**(OBLIGATOIRE)**

|  |  |
| --- | --- |
| En déclarant « oui » dans la case à côté, je confirme que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont à ma connaissance exacts et complets à la date indiquée ci-dessous. Je comprends que toute déclaration fausse ou trompeuse et toute omission entraîneront le rejet de ma demande et pourraient constituer un motif de congédiement en cas d’obtention d’un emploi.  |  |
|  | Oui / Non |

Date :

**Nous remercions tous les candidats, mais nous ne communiquerons qu’avec les personnes choisies pour la prochaine étape du processus de sélection.**